N° 151 — CXLIme Année | Un numéro : 5 centimes | Lundi 3 Juillet 1899

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies ou anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) paraissent le lendemain.

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La Feuille prise au bureau	fr. 6 —	fr. 3 20	fr. 1 80
» franco par la porteuse, *en ville*	8 —	4 20	2 30
» par la porteuse hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9	4 70	2 60
Etranger (Union postale), par 1 numéro	25 —	13 —	6 75
» » » par 2 numéros	22 —	11 50	6 —

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus. Changement d'adresse, 50 ct.

3, Rue du Temple-Neuf, Neuchatel

Bureau d'administration et d'abonnements de la FEUILLE D'AVIS:

WOLFRATH & SPERLÉ, imprimeurs-éditeurs

TÉLÉPHONE — La vente au numéro a lieu: — TÉLÉPHONE

Bureau du journal, kiosque, libr. Guyot, gare J.-S., par les porteurs et dans les dépôts

ANNONCES

1 à 3 lignes . . pour le canton	50 ct.	De la Suisse. . . . . la ligne	15 ct.
4 à 5 » 65 ct. — 6 à 7 lignes	75	D'origine étrangère	20
8 lignes et au-delà . . . la ligne	10	Réclames	30
Répétition	8	Avis mortuaires	12
Avis tardif, 20 ct. la ligne, minim.	1 fr.	Répétition, 9 ct. — Minimum.	2 fr.

Lettres noires, 5 ct. la ligne en sus. — Encadrements depuis 50 ct.

Bureau d'Annonces HAASENSTEIN & VOGLER, Temple-Neuf, 3

Bulletin météorologique — Juillet

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 h.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre Moyenne	Eau tombée	Vent domin. Dir.	Force	Etat du ciel
1	15.0	6.4	17.7	719.2	4.2	O.	faibl.	couv
2	12.0	9.0	13.9	714.3	16.0	S.-O.	moy.	»

Du 1. Pluie fine intermittente à partir de 11 1/2 h. du matin. Brouillard sur Chaumont le matin.

Du 2. Pluie intermittente tout le jour, très forte dans la matinée. Soleil visible par moments à partir de 1 heure.

Hauteurs du Baromètre réduites à 0

suivant les données de l'Observatoire

(Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719mm,5)

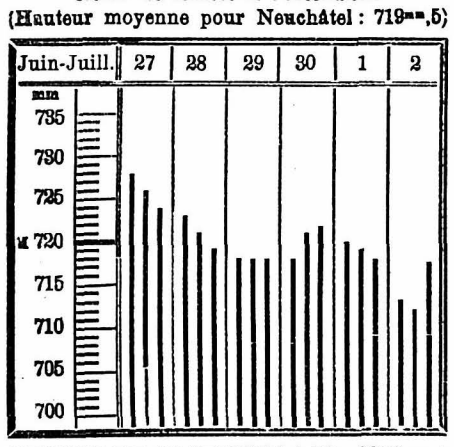

STATION DE CHAUMONT (altit. 1128 m.)

29	15.4	10.5		664.9	14.8	O.N.O.	moy.	var.

Depuis 8 h. tonnerre au lointain, à 11 1/2 h. orage jusqu'à 12 1/2 h. Après midi brouillard et soleil intermittent, pluie le soir. Cumulus.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
30 juin	1128	7.6	635.8	O.	couv

Pluie.

Niveau du lac

Du 2 juillet (7 h. du matin) 429 m. 550

Du 3 » » 429 m. 560

Température du lac (7 h. du matin): 16°.

PUBLICATIONS COMMUNALES

COMMUNE DE PESEUX

MISE AU CONCOURS

Les travaux suivants sont mis au concours :

1. Gypserie et peinture au collège et au bâtiment du poids public.
2. Travaux de menuiserie dans les mêmes bâtiments.
3. Fouilles pour conduites à gaz, pose des canalisations principales.
4. Fourniture et pose des canalisations de prise.
5. Installation et appareillage à gaz au collège et au temple.
6. Fourniture et pose de la ferronnerie d'un balcon à la cure.

Les offres sous pli cacheté portant la suscription : « Soumission Commune de Peseux », seront reçues jusqu'au samedi 8 juillet au soir, au bureau communal, où sont déposés les cahiers des charges.

6672 *Conseil communal.*

MISE AU CONCOURS

Les Communes de **Corcelles-Cormondrèche** et **Peseux** mettent au concours les travaux suivants pour la construction d'une usine à gaz :

1. Maçonnerie.
2. Charpenterie.
3. Couverture et ferblanterie.
4. Menuiserie.
5. Serrurerie.
6. Charpente en fer sur bâtiments des fours.
7. Gypserie et peinture.
8. Vitrerie.

Les offres sous pli cacheté portant la suscription : « Soumission pour usine à gaz », seront reçues jusqu'au 6 juillet au soir, au bureau communal de Peseux, où peuvent être consultés les plans et cahiers des charges.

6511 *Conseils communaux.*

IMMEUBLES A VENDRE

Maison de rapport

bien située, se louant très facilement, est à vendre. S'adresser Etude Baillod & Cie, Treille n° 11. 6292

VENTE DE MAISON

à Colombier

Pour cause de cessation d'indivision, les citoyens Pierre et Barthelémy **Rossetti,** entrepreneurs, exposeront en vente par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues, le **lundi 17 juillet 1899,** dès les 8 heures du soir, à l'hôtel de la Couronne, à Colombier, l'immeuble qu'ils possèdent dans cette dernière localité, avenue de la Gare n° 5, et désignée au cadastre de Colombier comme suit :

Article 1557, plan f° 9, nos 156 à 160, **A Préla,** logements, remise, terrasse, bûcher, buanderie, place et jardin de 462 mètres carrés.

Sudivisions :

Plan f° 9, n° 156, logements de 90 m².
Plan f° 9, n° 157, remise et terrasse de 26 m².
Plan f° 9, n° 158, bûcher et buanderie de 19 m².
Plan f° 9, n° 159, place de 139 m².
Plan f° 9, n° 160, jardin de 188 m².

Provient de l'article 1557 modifié par de nouvelles constructions.

La maison d'habitation, récemment construite à proximité d'une artère principale, comprend trois logements de chacun quatre chambres et dépendances avec eau et gaz.

Pour renseignements, s'adresser au citoyen **Edouard Redard,** agent d'affaires, à **Colombier.** 6665

Petites maisons

à vendre, aux Fahys. 6405

Rapport élevé.

S'adr. Etude Ed. Petitpierre, rue Epancheurs 8.

VENTE D'IMMEUBLE

A CORCELLES

On offre à vendre de gré à gré, à Corcelles, **une maison** en bon état d'entretien, renfermant 4 logements avec dépendances; grande cave, jardin et vigne attenants. Conviendrait pour pensionnat ou tout autre usage. Eau dans la maison; facilité de paiement. — S'adresser à Th. Colin au dit lieu. 5656

VIGNE A VENDRE

On offre à vendre, de gré à gré, à proximité de la ville une vigne mesurant 2450 m², soit en bloc, soit par lots. Conviendrait très bien pour sol à bâtir. Belle exposition et conditions avantageuses.

S'adresser 6542

Etude BOREL & CARTIER

Rue du Môle 1

VENTES AUX ENCHÈRES

Mardi 4 juillet 1899, dès les 2 h. après midi, M. Ed. Huguenin fera vendre par voie d'enchères publiques, en son domicile, rue du Collège, à Colombier, les objets suivants:

1 lit noyer à deux personnes, 1 commode, 1 canapé, 1 layette, 1 pendule-régulateur, 3 tables, des chaises, 1 glace, 1 potager et accessoires, 1 couleuse, des bouteilles, des ustensiles de ménage, des outils d'horloger, 2 tours dont un à lunette, 1 roue en bois, etc , etc.

Ces mises ont été annoncées par erreur pour le lundi 3 juillet.

Auvernier, le 21 juin 1899.

6437 *Greffe de paix.*

ANNONCES DE VENTE

Librairie Delachaux & Niestlé

NEUCHATEL 6637

Vient de paraître :

LE CŒUR DES AUTRES

Nouvelles par Adolphe RIBAUX

Un beau volume in-12, 3 fr. 50.

A vendre un

établi d'horloger

en chêne, pour quatre ouvriers, au magasin d'horlogerie de M. Piaget, rue des Epancheurs. 6650c

C'est encore la fabrication **Peugeot** qui a gagné le grand prix de Paris, le dimanche 25 juin.

Pour la 5me fois le grand prix a été gagné sur une bicyclette montée avec les pièces

PEUGEOT

1895	1896	1897	1898	1899
1er Morin	1er Morin	1er Morin	1er Bourillon	1er Tommaselli

Le Trèfle à 4 feuilles, Bicyclette Georges Richard

Bicyclettes COLOMBIA

F. GLATTHARDT

Mécanicien-spécialiste, représentant. 6629

Place-d'Armes 6 et rue Purry

ATELIER DE RÉPARATIONS

O. PRÊTRE

PRODUITS RÉFRACTAIRES

Briques et Dalles

de toutes dimensions 2303

Fournitures de fours complets

Prix réduits. *Garantie.*

MANUFACTURE et COMMERCE

DE

PIANOS

GRAND ET BEAU CHOIX

pour la vente et la location. 1

MAGASIN LE PLUS GRAND

et le mieux assorti du canton

Rue Pourtalès nos 9 et 11, 1er étage

Prix modérés. - Facilités de paiement.

Se recommande,

HUGO-E. JACOBI

NEUCHATEL

Fabrique de Fleurs

Toujours un grand choix de

COURONNES

métal et perles

depuis les meilleur marché aux plus chers.

Se recommande, 1701

M. OBERLI.

BOIS BUCHÉ

Sapin et foyard sec

BRANCHES

J. Stauffer

9, TRÉSOR, 9 5672

Usine mécanique, Gare J.-S.

Téléphone 344.

Ménagères économes, lisez!

5 kil. café fort, bon goût, 4.75; 5 kil. café extra fin et fort, 6.70; 5 kil. café jaune, grosses fèves, 7.60; 5 kil. café perlé superfin, 8.20; 5 kil. café perlé supérieur 9.60. Tout acheteur de 10 k. reçoit la chicorée et l'essence gratis. Garantie: on reprend. H 3246 Q

J. Winiger, Boswyl; A. Winiger, Rapperswyl.

A vendre poussette anglaise peu usagée et grande baignoire neuve en bois. Evole 22, 1er. 6463c

Ecole de recrues n° 3

Grand choix de **Brodequins militaires,** depuis 9 à 20 francs. Qualité garantie. **Lacets en cuir,** etc. Lacets marsouin incassables. **Semelles:** loofah, amiante, probatum, etc., empêchant les blessures, recommandées à l'armée. — **Chaussures sur mesure** en tous genres.

Magasin de chaussures 6455

G. PÉTREMAND

Moulins 15, Neuchâtel

TÉLÉPHONE 362. TÉLÉPHONE 362.

Salle de vente, Ecluse 18

A vendre une quantité de meubles neufs et d'occasion, à des prix défiant toute concurrence : lits complets, depuis 85 fr., canapés, 35 fr., commodes, 34 fr., lavabos-commodes, 35 fr., lavabos marbre, 24 fr., tables de nuit, 12 fr., chaises cannées en bois et en paille à 5 fr., secrétaires, 80 fr., dressoirs, 110 fr., armoires à une et deux portes, 35 et 60 fr. 495

Se recommande, **Samuel Rentsch.**

BELLE OCCASION

A vendre tout de suite faute de place un magnifique ameublement de salon Louis XV, couvert de velours frappé grenat, composé de 4 chaises, deux fauteuils, un canapé et un guéridon, le tout très bien conditionné et au prix dérisoire de 350 fr. S'adresser à la Halle aux meubles, Temple-Neuf 6. 6546

BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE

Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison JEANJAQUET & Cie.

Fondée en 1833.

A. JOBIN

Successeur

Maison du Grand Hôtel du Lac

NEUCHATEL

Occasion avantageuse

Pour cause de changement de situation, à remettre, à Neuchâtel, un commerce d'alimentation situé au centre de la ville. **Affaire de 1er ordre.** Clientèle et rentabilité assurées; reprise tout de suite ou pour date à convenir. S'adr. à M. Charles Haller, Cuisine populaire de Neuchâtel, à Neuchâtel. 6446c

A vendre

deux layettes, dont une grande, une balance (dite Grabhorn), un régulateur, une lanterne pour horlogerie, un casier à lettres et une presse à copier.

S'adresser Fausses-Brayes 5. 6016

OCCASION

A vendre un divan mécanique, une commode en sapin, une en noyer et un bureau-secrétaire.

S'adresser à la Halle aux meubles, Temple-Neuf 6, qui indiquera. 6547

JAMES ATTINGER

Librairie-Papeterie — Neuchâtel 5074

Carmen Sylva.	Par la loi . . .	2 —
Carmen Sylva.	Le Hêtre rouge .	2 50
Ratazzi.	La petite reine	3 50
Garel.	Le rhume des foins . . .	1 50

LOUIS KURZ

5, Rue Saint-Honoré, 5, NEUCHATEL

MAGASIN

DE

PIANOS, HARMONIUMS

et autres instruments de musique en bois, cuivre, etc.

Dépôt de Pianos des célèbres fabriques **C. Bechstein** (seul représentant pour le canton), Rönisch, « Schiedmayerpianofortefabrik », Suter, Rordorf, Hüni, etc., Prix-courant gratis et franco.

ECHANGE — LOCATION — GARANTIE

Pianos d'occasion.

Superbe collection de Violons

et Violoncelles anciens.

Cordes harmoniques.

FOURNITURES — RÉPARATIONS

PRIX MODÉRÉS 1034

FACILITÉS DE PAIEMENT

A VENDRE

à bas prix, 16 gerles usagées, mais en bon état; une carabine Martini, un fusil flobert, deux cages d'oiseaux avec un joli canari, un cornet à piston et quatre tables de machines à coudre. S'informer du n° 6513 au bureau Haasenstein & Vogler.

ON DEMANDE A ACHETER

FUTAILLE

On demande à acheter de bons barils de la contenance de 30 à 100 litres. S'adr. à la fabrique d'encres L. Richard, Vieux-Châtel. 6676c

On demande à acheter

dans une localité du Vignoble, une petite propriété bien située, jouissant d'une belle vue, avec logement de 8 à 9 chambres et jardin. 6666

Adresser les offres au citoyen Edouard Redard, agent d'affaires, à Colombier.

On demande à acheter d'occasion un

coffre-fort.

Adresser les offres avec indication de prix, case postale 5737, Neuchâtel. 6484

APPARTEMENTS A LOUER

A louer tout de suite, place Purry n° 9, un logement meublé de 5 pièces. S'adresser à l'Etude Wavre. 6570

Logements à louer

A louer, à **Colombier,** tout de suite ou pour époque à convenir, deux logements au rez-de-chaussée, comprenant l'un deux chambres, cuisine, cave et part de jardin, et l'autre une chambre et une cuisine.

S'adresser au citoyen Edouard Redard, agent d'affaires, à Colombier. 6664

A louer, deux appartements neufs de cinq chambres, salle de bains, grandes dépendances et jardin, situés à la route de la Côte, et disponibles à convenance des amateurs.

S'adr. à Ed. Petitpierre, notaire, Epancheurs 8. 4730

A LOUER

à Monruz-dessus (Ste Hélène), un beau logement neuf, de trois belles chambres, cuisine, balcon, part au jardin, vue magnifique. S'adr. rue de l'Hôpital 16, au magasin. 6674

Geneveys-sur-Coffrane

A louer un petit logement au rez-de-chaussée. S'adresser à Alexis L'Eplattenier, au dit lieu. 6605

CHAUMONT

Pour la saison d'été, à louer, tout de suite un logement meublé de 7 chambres. Beaux ombrages; air délicieux.

S'adresser à l'Etude Wavre. 6569

A LOUER

pour St-Jean ou plus tard, à un ménage sans petits enfants, un logement de 6 chambres au soleil, pour 850 fr. S'adr. Epancheurs 4. 6046

QUAI DES ALPES : A louer, pour St-Jean ou plus tôt, selon convenance, **appartement soigné de 5 pièces avec jardin.**
S'adresser **Etude G. Etter, notaire, Place-d'Armes 6.** 2727

COMMUNE DE PESEUX

Logement à louer

Un beau logement de 4 pièces et belles dépendances, jardin potager, belle situation, eau sur évier, est à louer pour le 24 décembre prochain. S'adresser au bureau communal. 6516

Appartements de trois à six chambres, rue de l'Industrie, disponibles à Saint-Jean ou plus tôt si on le désire.
S'adresser à Ed. Petitpierre, notaire, Epancheurs 8. 4728

A louer, pour tout de suite ou pour époque à convenir, un bel appartement neuf de 3 à 6 chambres, cuisine, cave, dépendances et jardin; conviendrait pour un séjour d'été. S'adresser à E. Fischer, à Montmirail. 6530

A louer immédiatement

ou pour le 24 septembre, à un ménage tranquille, un bel appartement de quatre pièces, rue Pourtalès. 6559

Etude Borel & Cartier

CHAMBRES A LOUER

Pour un monsieur, jolie chambre meublée avec balcon. Pourtalès 7, 3me. 6609c

A louer 3 chambres meublées ou non, au soleil, avec pension si on le désire. 6653c
Faubourg du Lac 21, 1er étage.

Chambres et pension soignée. S'adresser Beaux-Arts 3, au 3me. 6409

A louer une petite chambre meublée. Faubourg du Lac 12, troisième étage. 6533c

2 jolies chambres meublées à louer. S'adr. faubourg du Lac 4, au 3me. 6679c

A louer tout de suite, pour 2 mois, une belle chambre meublée, pour un ou deux messieurs ou deux dames. 6678
Quai du Mont-Blanc 6, rez-de-chaussée, à gauche.

A louer une jolie chambre meublée. S'adr. Beaux-Arts 3, 2me étage. 6573

A louer deux belles chambres meublées, avec pension, rue Coulon 4, 3me étage. 6590c

A louer jolie chambre meublée, bien située, à une ou deux personnes rangées. Rue Pourtalès 2, au 1er, à droite. 6414

Belle chambre à louer; jouissance d'un balcon. S'adr. Beaux-Arts 15, au 1er. 6341

LOCATIONS DIVERSES

A REMETTRE

Excellent atelier de vélocipèdes. Hc 5895 X
Bonne clientèle. Prix avantageux.
Poste restante, L. M. 19, Genève.

Comestibles

A louer, pour un magasin de comestibles, un des magasins sous la terrasse de Villamont, aux Sablons, à partir du 1er septembre 1899. **Etude Borel & Cartier.** 6555

Grande cave

S'adresser Treille 6, magasin de tabacs. 6566

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer, meublées, deux chambres à coucher et une chambre à manger, avec cuisine et dépendances d'usage. Adresser les offres avec prix sous H 6432 N à l'agence Haasenstein & Vogler.

ON CHERCHE

pour un jeune homme, un logis confortable donnant sur le lac, avec pension soignée. Adresser les offres et références sous 6525 au bureau Haasenstein & Vogler, Neuchâtel.

Famille solvable

demande à louer, pour juin 1900, petite maison avec jardin, belle vue, sinon appartement de 5 ou 6 chambres, portion de jardin. Offres sous M. G., poste restante, Neuchâtel. 5593c

OFFRES DE SERVICES

Une personne se recommande pour récurer, laver ou faire des ménages. S'adresser Chavannes 11, 3me. 6646c

LA FAMILLE Rue du Seyon N° 14
offre une jeune fille allemande, pour garder les enfants et aider au ménage.
Demande, pour Lausanne, une bonne fille, sachant bien cuire. Bons gages 6677c

Une jeune fille

connaissant tous les travaux d'un ménage simple mais soigné, désire se placer, de préférence chez une dame seule ou deux dames. S'informer du n° 6612c au bureau Haasenstein & Vogler.

PLACES DE DOMESTIQUES

On demande bonnes cuisinières et fille pour faire le ménage. S'adresser faubourg du Lac 21, au 1er. 6568c

Cuisinière

On demande pour Paris une bonne cuisinière, sérieuse et active. Inutile de se présenter sans de bonnes références. Bon gage. S'adr. à Mme Louis Grosjean, rue Léopold-Robert, Chaux-de-Fonds. 6659c

Une bonne cuisinière

propre et de toute moralité, ainsi qu'une jeune fille de chambre, sont demandées tout de suite dans une famille peu nombreuse habitant la campagne. Bons gages. S'informer du n° 6577 au bureau Haasenstein et Vogler, Neuchâtel.
On demande

UNE JEUNE FILLE

forte et robuste, pour s'aider au ménage. S'informer du n° 6470c au bureau Haasenstein & Vogler.

UNE JEUNE FILLE

connaissant quelque peu les travaux de ménage, est demandée, Sablons 12, second étage, M. Jeanrenaud. 6540c

On demande pour tout de suite ou époque à convenir un

bon domestique

de campagne, si possible connaissant la culture de la vigne. S'adr. à Mme Marie Schreyer, Bôle. 6636c

ON DEMANDE

tout de suite, pour une dame seule, une domestique connaissant bien la cuisine, ainsi que tous les détails d'un ménage soigné, et munie de bonnes références. S'adresser à Mlle Franel, Bevaix. 6628

On cherche

pour une bonne famille de **Zurich**, une femme de chambre de langue française, qui soit parfaitement au courant du service et qui sache coudre.
On donnerait la préférence à une personne qui comprenne l'allemand.
Très bon traitement. Gages: 30 à 40 fr., suivant aptitudes.
Inutile de s'annoncer sans des références de premier ordre. H-Y
S'adresser à Mme M. Piaget, Könizstrasse 40, Berne.

ON DEMANDE

pour le 15 juillet, une fille forte et robuste, sachant faire un bon ordinaire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. 6642
S'adresser Beaux-Arts 9, 2me étage.

On demande un bon domestique

pour les travaux de cave. S'adresser à M. Müller, café Suisse, Place-d'Armes. 6538c

Bureau de placement

RUE DU CHATEAU 4
demande cuisinières et filles pour faire le ménage. 6188c

ON DEMANDE

une jeune fille de la ville, honnête et robuste, pour divers travaux d'atelier et de ménage. 6623
S'adr. rue de l'Industrie 1, au 1er.

ON CHERCHE
tout de suite, une personne d'âge mûr (35 à 40 ans), de toute honorabilité, pour soigner le ménage d'un monsieur seul. Inutile de se présenter sans de bons renseignements. S'adresser à Mme veuve Bonnot, Evole 1. 6552c

ON DEMANDE

une fille, sachant un peu le français et de bonne conduite, pour aider aux travaux de la maison. S'adresser hôtel du Faucon. 6579

ON DEMANDE

pour août ou septembre,

femme de chambre

expérimentée, connaissant à fond le service de table. Adresser certificats avec indications âge et gage: Villa Beau-Regard, Territet-Montreux. H 3475 M

EMPLOIS DIVERS

Demoiselle connaissant les deux langues, cherche place pour tout de suite, comme
DEMOISELLE DE MAGASIN
de préférence en ville. Pour renseignements, s'adresser sous M. L. T., Corcelles s. Neuchâtel. 6657c

ON DEMANDE

un jeune garçon pour faire des commissions après l'école.
S'adresser à Bellevaux n° 9, 1er étage.
A la même adresse

A VENDRE

une grande banque, tout bois dur, nombreux tiroirs, une poussette calèche en très bon état. 6481

Blanchisseuse

Une jeune fille de bonne conduite, cherche place comme ouvrière blanchisseuse. S'informer du n° 6660c au bureau Haasenstein & Vogler.

Jeune Allemande diplômée

sachant l'allemand, le français et l'anglais, cherche place comme institutrice dans un pensionnat ou bonne famille.
Adr.: Mme Kimpel, Colmar (Alsace), rue Rouffach 20. 6682c

Maîtresse de ménage

diplômée, à Zurich, désire se placer dans un institut ou dans une maison d'éducation, sous des conditions convenables. Offres sous Z D 4329, à Rodolphe Mosse, Zurich. Z 3940c

AU PAIR

Professeur d'anglais demande place dans une famille ou un institut. G. G., poste restante, Montreux. G 3530 M

Une jeune fille parlant allemand, français et italien, cherche une place comme

demoiselle de magasin

S'adresser sous A. S. 1014, poste restante, Neuchâtel. 6490c

AVIS

On cherche des personnes de toute confiance, comme tenanciers d'un dépôt de machines à coudre et vélos, à Neuchâtel. Bonne rétribution. Adresser les offres sous 6594c au bureau Haasenstein & Vogler.

Un jeune homme de la Suisse allemande, qui aura achevé son apprentissage au mois d'octobre 1899, cherche un engagement pour fin de l'année dans une maison de commerce comme

VOLONTAIRE

S'adresser à R. Eberlin, Zurich V, Fröhlichstrasse 42. Hc 3326 Z

Une personne expérimentée

dans tous les travaux féminins et apte auprès des malades, désire emploi pendant les mois de juillet et août, ou, cas échéant, place stable. Excellents certificats et références.
Adresser les offres sous 6645c à l'agence Haasenstein & Vogler.

Jardinier marié, demandé pour tout de suite.
S'adr. à l'Agence agricole et viticole, James de Reynier, Neuchâtel. 6625

VOLONTAIRE

On demande une jeune fille comme volontaire pour aider au bureau. Bonne occasion d'apprendre l'allemand.
A. Kurth, Granges (Soleure). 6648

PERDU OU TROUVÉ

PERDU

vendredi soir, de la Poste au bas des Terreaux, un porte-monnaie en cuir noir, marqué E. R. H. Le rapporter, contre récompense, Beaux-Arts 14, 2me. 6673

Perdu, avant-hier 29 juin,

porte-monnaie

de la place Purry au quai du Mont-Blanc. Rapporter chez M. Rœsli, quai du Mont-Blanc 6. 6633

Perdu dans la soirée de mardi, à l'avenue de la Gare, un bouton de manchette en or. Le rapporter contre récompense au bureau Haasenstein & Vogler. 6635c

Disparu

à St-Blaise, depuis un mois, un beau chat demi-angora, gris-cendré, devant du corps blanc. Le rapporter contre bonne récompense Chalet Perrenoud, Saint-Blaise-du-Haut. 6474

AVIS DIVERS

RÉUNION
de la Tourne

La réunion religieuse annuelle

aura lieu, Dieu voulant, **Mercredi 5 juillet,** à 9 heures du matin, en plein air, si le temps est beau.
Cette réunion repose sur les bases de l'alliance évangélique et chacun y est cordialement invité.
On utilisera les *Hymnes du Croyant.*
6428 Le Comité d'organisation.

se trouvera (H. 134 C.)
à l'*Hôtel du FAUCON*, à Neuchâtel
Mardi 4 juillet, *de 9 à 5 heures.*

J'avise mon honorable clientèle et le public en général que je ne passerai pas à Neuchâtel **au mois d'août.**

Français, muni de diplômes universitaires, désire prendre

leçons de conversation

de préférence avec demoiselle allemande, si possible diplômée.
Ferait au besoin échange de leçons. Adresser les offres sous 6588 à l'agence Haasenstein & Vogler.

ATTENTION!

Bonne pension pour 2 ou 3 messieurs de bureaux, ou dîners ou soupers seuls. Chambre meublée. 6578
S'adresser à Mme Rollier, Beaux-Arts 15.

On demande à louer pour l'été un

petit âne

avec sa voiture. S'adresser à M. Rott, à Chaumont. 6671c

Mlle A. MUNSCH

prévient ses élèves qu'elle a transféré son domicile 6507c

rue J.-J. Lallemand 7.

Le bureau de placement

de Mme Hoffmann est transféré de la rue du Château à la **rue de la Treille n° 6,** au 2me, et demande de bonnes cuisinières et des filles pour faire le ménage. 6655

Je me fais un plaisir de donner à **tous les malades,** sans frais et par pure gratitude, des renseignements au sujet d'un remède qui m'a complètement guéri, moi et bien des milliers de personnes.
Fried. Ernst, Stein a. Rhein (Schaffhouse). H 3013 X

Pension-famille soignée

S'informer du n° 6413c au bureau Haasenstein & Vogler.

La famille Jean REBER remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui l'a frappée. 6693

La famille Rodolphe GERBER couvreur, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de la frapper. 6684c

SOIERIE SUISSE, LA MEILLEURE

Demandez les **échantillons** de nos **Nouveautés** en noir, blanc ou couleur, de 65 cent. à 17 fr. 50 le mètre.
Spécialités: **Nouveautés en étoffes** pour **toilettes de promenade, de bal et de soirée** ainsi que des étoffes pour **blouses,** doublures, etc.
En Suisse, nous vendons seulement **directement aux consommateurs** et envoyons les étoffes choisies **franco de port** à domicile.

Schweizer & Cie, Lucerne (Suisse)
Exportation de Soieries. H 3350 Lz

---

34 Feuilleton de la Feuille d'Avis de Neuchâtel

LE ROMAN DE L'OUVRIÈRE

PAR

CHARLES DE VITIS

Mme Barassou raconta brièvement ce qui s'était passé, terminant son récit par une demande non dissimulée de secours au père et ami du malheureux Barassou. Il sembla même à Germaine l'entendre murmurer quelques mots d'une caisse de secours démocratique et sociale, du moins Etienne Loret répondit avec emphase à l'humble requête qui lui était présentée:

— Les fonds qui alimentent la caisse de secours aux socialistes sont destinés à d'autres usages. Ils doivent servir directement à la cause pour laquelle nous combattons.

Soutenir les grèves sur tous les points de la France, organiser des manifestations, fomenter des émeutes, imprimer nos journaux, voilà les mesures générales auxquelles sont destinés nos fonds de réserve ; c'est pour cela qu'on les recueille et non pour adoucir un malheureux particulier qui n'est après tout qu'un détail infime, perdu dans l'immensité des misères communes.

— Mais cependant, vous aviez toujours dit, Etienne...

— D'ailleurs, poursuivit impitoyablement l'orateur, est-ce pour avoir servi la cause sacrée de la démocratie que Barassou se voit aujourd'hui traîné dans les fers? Non, n'est-ce pas? Il a commis en vue de sa propre satisfaction un acte de brutalité pour lequel il subira un châtiment dont nous n'avons pas à l'indemniser.

— Vous aviez promis à Barassou...

— J'ai promis qu'un jour viendrait où tout le monde serait riche, heureux et libre. Ni Dieu ni maître. Je travaille de toutes mes forces à l'avènement de ce jour.

— Et si nous sommes morts de faim avant qu'il arrive?

— J'ai toujours bien deviné, mère Barassou, répliqua Etienne avec un dédain suprême, que vous ne compreniez rien aux grandes idées de justice sociale et de réformes humanitaires; mais aujourd'hui, quand je vois les gens que vous fréquentez, que vous installez même à votre foyer, ajouta-t-il, en jetant un regard haineux à Germaine, je ne doute pas que vous ne deveniez bientôt vous-même un suppôt de cléricalisme...

— Oh! sœur Rosalie! dit la femme tremblante en regardant s'éloigner l'orateur qui l'avait foudroyée de ce dernier mot.

— Ne tremblez pas ainsi, pauvre femme, cet homme ne vous a jamais donné que de belles paroles; je vais tâcher de faire mieux que lui pour vous et pour vos enfants.

A la demande de Germaine, Mme de Sommervillers, socialiste dans le sens chrétien du mot, envoya un billet de cinq cents pour la famille Barassou. Le loyer fut payé, certaines emplettes indispensables furent faites et il lui resta assez d'argent pour attendre sans souffrir de la faim le retour du père au milieu des siens.

Disons tout de suite que, grâce aux bons renseignements donnés sur lui, Barassou ne fut condamné qu'à une peine assez légère: un mois de prison, dans lequel devaient se confondre les quinze jours de prévention qui avaient précédé celui du jugement.

Lorsqu'il fut rendu à la liberté, le premier usage qu'il en fit, même avant de rentrer chez lui, fut d'aller à l'hôpital voir son enfant.

Le père et la fille s'embrassèrent tendrement, sans la moindre rancune, ni d'une part, ni de l'autre.

La fillette montra orgueilleusement à son père les gâteries dont elle était entourée: des confitures, des oranges, un flacon d'eau de Cologne, un joli livre de lecture...

— Ce n'est pas ta mère qui t'a apporté tout cela? dit-il.

— Non, répondit l'enfant, c'est sœur Rosalie; et tu sais, père, elle a payé le loyer, donné du linge, de l'argent, un lit pliant pour moi, comme celui de Thérèse. C'est Voltaire qui m'a raconté tout cela. Maman ne peut pas venir me voir, à cause des petits, c'est trop loin.

— Et Etienne, qu'a-t-il fait pour elle?

— Ah! ouiche, Etienne! il a insulté maman, il l'a appelée « cléricale ».

— Il ne lui a rien donné?

— Rien du tout. Il lui disait même des sottises toutes les fois qu'il la rencontrait, mais ça n'a pas duré longtemps. Quelques jours après... après... mon entrée à l'hôpital, il a été mis aussi en prison, lui...

— En prison, Etienne?

— Oui, Etienne en prison, et ce que je m'en moque!...

La surveillante venant avertir que l'heure des visites était passée, empêcha le père de demander à sa fille de plus amples explications.

L'ARRESTATION DE L'ANARCHISTE

Mlle d'Orchamps, depuis son installation à Montmartre, avait souvent rencontré dans l'escalier de la maison qu'elle habitait ou aux environs, dans la rue, un petit homme toujours porteur d'un paquet enveloppé d'une toilette de lustrine noire. Cet homme, un tailleur évidemment, ne manquait jamais de la saluer avec une politesse exquise et de lui adresser quelques remarques sur le temps qu'il faisait ou sur le nombre de degrés auxquels s'élevait le thermomètre.

Son apparence chétive, son teint blafard, la déviation de son épaule qui soulevait légèrement le drap usé de son vêtement, tout contribuait à augmenter l'air malheureux et maladif qu'il avait naturellement. Une carte clouée sur sa porte apprenait à ceux qui s'arrêtaient pour la lire qu'il se nommait Vezins et réparait les vieux habits. Malgré cette indication précise, ses colocataires ne l'appelaient jamais que «M. le Comte». Il était le seul de la maison qui donnât à Germaine le titre de madame au lieu de celui de « sœur Rosalie » sous lequel elle était décidément connue.

Intéressée par la différence de manières et d'extérieur qu'elle remarquait entre cet homme et les habitants du quartier, Mlle d'Orchamps avait interrogé la concierge à son sujet.

— C'est un pauvre tailleur, avait répondu Mme Lemoine, qui n'a d'autre clientèle que celle des élèves d'une institution du boulevard Rochechouard, dont il raccommode les tuniques et les pantalons. Il est « pauvre comme Job » et « haut comme le temps ». Il prétend qu'il est noble et ne parle jamais à personne, mais il est poli avec tout le monde sauf avec Etienne Loret qu'il déteste. Il l'appelle: « sans-culotte ». L'autre lui répond: « royaliste ». J'ai toujours peur qu'ils ne se battent.

Manœuvres d'automne du Ier corps d'armée

La fourniture du **bétail de boucherie indigène** au détachement de subsistance du Ier corps d'armée, à Yverdon, est par la présente mise au concours.

Les prescriptions de fournitures peuvent être réclamées auprès de l'office soussigné.

Les offres doivent être adressées sous pli cacheté et munies de la suscription : «Soumission pour bétail de boucherie», jusqu'au **31 juillet 1899**, franco, au

Commissariat central des guerres.

Berne, le 30 juin 1899. O H 3033

Mise au concours

Les fournitures de **pain** et de **viande** nécessaires à la IIme division (y compris les troupes non endivisionnées du Ier corps d'armée cantonnées à Yverdon) pour les cours préparatoires du Ier corps d'armée, en automne 1899, sur les places d'armes suivantes, sont mises au concours: **Yverdon, Onnens-Bonvillars, Fiez-Fontaines, Concise, Bevaix, Gorgier-Saint-Aubin, Saint-Blaise, Landeron, Coffrane, Fontaines, Dombresson, Thielle, Montmirail, Orbe, La Sarraz** et **Arnex.** La soumission pour viande doit mentionner expressément s'il s'agit de viande de bœuf ou de vache.

Les prescriptions de fournitures peuvent être réclamées auprès du soussigné.

Les offres doivent être adressées sous pli cacheté et munies de la suscription : «Soumission pour pain et viande», jusqu'au **15 juillet 1899**, franco, au

Commissaire des guerres de la IIme division,

LUDWIG, Major.

Berne, le 22 juin 1899. O-H 3014

Union chrétienne de Jeunes Gens

RUE DU CHATEAU 19

Lundi 3 juillet 1899, à 8 1/2 heures du soir

CONFÉRENCE PUBLIQUE

donnée par

M. Marcus DANIEL, missionnaire

SUJET:

Mœurs et coutumes du Kourdistan.
Persécutions des chrétiens par les mahométans.
Travail missionnaire.

Une collecte sera faite à l'issue de la conférence, en faveur de l'œuvre de M. Marcus Daniel. 6634

LES DAMES SONT ADMISES

LUCERNE — HOTEL MONOPOL

Nouvel établissement de second rang, des mieux installés, vis-à-vis de la sortie principale de la gare. 250 lits, à partir de fr. 2.50. Lumière électrique et chauffage central. Ascenseur. Bains. Coiffeur. Au rez-de-chaussée, grand restaurant moderne. Bière au tonneau de la brasserie Leist de Munich, bière de la brasserie de Budweiss, bière suisse et vins du pays. H 390 Lz

J.-G. ZINGG, directeur,
anciennement Grand Hôtel Pupp, Carlsbad.

JACQUES KISSLING

Neuchâtel, rue des Terreaux n° 5, 2me étage, se recommande, avant les vacances de juillet, à ses amis pour des reliures.

OUVRAGE SOIGNÉ 6672c

Union internationale des Amies de la Jeune fille

Le bureau de renseignements ne s'occupera pas de questions d'apprentissages pendant les mois de juillet et d'août, mais continuera à recevoir les demandes de femmes de journées tous les jours, comme les années précédentes. 6663

MONTREUX

Nicodet, Hôtel du Parc

Ensuite de nouveaux agrandissements et disposant de grands locaux, je saisis cette occasion pour me recommander aux Sociétés, Instituts et Pensionnats qui viendraient en excursion dans notre contrée. Cuisine et cave renommées.

H-M **NICODET, propriétaire.**

GRANDE BRASSERIE DE LA MÉTROPOLE

CE SOIR A 8 1/2 HEURES

CONCERT D'ADIEUX

donné par la troupe 6371

ROSA BIJOU

3 dames. 2 messieurs. Romances, duos et chansonnettes comiques.

— Il ne vit point seul, je crois, reprit Germaine, je l'ai rencontré avec une femme fort élégante.

— C'est sa fille qui est plumassière dans une grande maison de la rue des Petits-Champs.

— Plumassière? fit la jeune fille.

—Oui, elle travaille en atelier dans une fabrique de plumes pour chapeaux.

— A en juger d'après son extérieur soigné, le métier doit être bon? reprit Germaine toujours préoccupée de prendre des renseignements à ce sujet.

— Deux francs cinquante à trois francs par jour.

— Ce n'est pas grand'chose si, comme je le suppose, elle vient en aide à ses parents.

— Un peu, Mademoiselle, le moins possible, et tenez, Dieu me pardonne si j'ai tort, je ne crois pas que tout l'argent qu'elle dépense soit gagné à l'atelier.

— Qui peut vous le faire supposer?

— Ah! Mademoiselle, c'est bien dangereux pour une jeune fille de travailler dans une fabrique où les hommes et les femmes sont réunis. Celle-là je l'ai connue honnête; mais, dans ces conditions, les plus honnêtes succombent souvent, non pas toujours par amour du vice, mais par crainte des persécutions d'un contremaître ou simplement elles cèdent à l'attrait du plaisir.

Si je vous dis cela, Mademoiselle, ce n'est pas parce qu'il y a, chez les ouvriers, un proverbe qui prétend que les plumassières sont «plus légères que les objets qu'elles fabriquent», non, j'ai d'autres raisons de douter de sa vertu.

— Etes-vous sûre qu'elles soient bonnes?

— Beaucoup trop sûre, hélas! Dans les fabriques de plumes il y a toujours un chômage de cinq à six mois; autrefois elle le subissait régulièrement et faisait même de la lingerie avec sa mère en attendant la réouverture de la saison... Maintenant, elle prétend qu'il y a constamment de l'ouvrage dans sa maison... C'est un mensonge... Elle veut se ménager la liberté de sortir tous les jours, Dieu sait pourquoi.

— Pourquoi n'avertissez-vous pas le père, si vous êtes bien sûre de ce que vous dites? demanda Mlle d'Orchamps à la concierge.

— Parce qu'il ne me croirait pas, Mademoiselle, il adore sa fille et c'est bien naturel. Le pauvre homme a eu dix-sept enfants, quinze sont morts en bas âge, presque en venant au monde; il ne lui reste que celle-là et un garçon qu'on n'ose pas montrer parce qu'il tombe du haut mal. Sa fille en fait ce qu'elle veut; elle aurait toujours raison contre moi.

— Et vous dites qu'il a perdu quinze enfants?

— Oui, tous morts deux ou trois jours après leur naissance. Le médecin dit que c'est une race dégénérée.

(A suivre.)

STATION CLIMATÉRIQUE

HOTEL & PENSION DE LA COMBALLAZ

Vallée des Ormonts (Vaud). Station de chemin de fer: Aigle.
1364 m. sur mer H 2950 Y

Confortable établissement de 80 lits, situé sur la belle et pittoresque route de Château-d'Œx. Promenade et excursions des plus variées. Poste et téléphone à l'hôtel. Service postal régulier. Service catholique, anglican et protestant. Jardins ombragés. Cuisine soignée. Prix modérés. Arrangements pour familles et pensionnats de demoiselles. Prospectus gratis et franco. **J. Landry-Stœhlin.**

F. Wälchli, médecin-vétérinaire, à Neuveville

ex-assistant à l'Ecole vétérinaire de Berne 6681

a commencé sa pratique.

Le docteur BAUER

6576 demeure dès aujourd'hui

Rue du Môle 5

PENSION-FAMILLE

S'informer du n° 736 au bureau Haasenstein & Vogler.

NOUVELLES POLITIQUES

La conférence de la Haye.

La première commission a adopté le renvoi aux divers gouvernements du projet de résolution concernant la limitation des effectifs et des budgets de la guerre et de la marine, avec une addition de M. Bourgeois disant que la commission estime que la limitation des charges militaires est grandement désirable pour l'accroissement du bien-être matériel et moral de l'humanité.

France

M. Clémenceau, à qui les événements de l'affaire Dreyfus ont inspiré la plus légitime des méfiances, écrit dans «l'Aurore»:

«Affolé, comme tous les criminels qui sentent la loi inévitable, Mercier rêve de faire condamner Dreyfus, pensant faire tomber ainsi les poursuites proposées par Dupuy. Que son plus cruel ennemi se garde de lui souhaiter ce malheur! Mercier a fait condamner Dreyfus sur des pièces soustraites à sa connaissance, il a fait usage de faux pour obtenir cette condamnation, il a dérobé et détruit les documents qui l'accusaient, dans un dossier dont il avait la garde. Ce n'est pas le conseil de guerre de Rennes qui peut le laver de ces crimes. Tout autre le comprendrait. Mais lui ne comprend pas, et toute la troupe du père du Lac, pour s'en faire un instrument contre Dreyfus, l'aide à ne pas comprendre. Et la démence de certains meneurs, naturellement, l'encourage. L'idée maîtresse est de recommencer le coup de Henry qui réussit si bien en 1894, puisque le capitaine Freystætter a déclaré que sa conviction se fit sur le témoignage du faussaire. Mercier viendra, et, levant la main vers le Christ, clamera: «Je jure que Dreyfus est coupable». Sur quoi, les juges diraient: «C'est un général qui l'a dit. Cela est.» Ce système aboutit à donner pour juge à Dreyfus l'accusé Mercier, et non les membres du conseil de guerre. Si un pareil système de preuves — ou l'absence de preuves — était admis en justice, il serait au pouvoir de quiconque d'envoyer tout Français à l'échafaud.

La conscience des juges a pu être surprise en 1894. Elle ne le sera pas, cette fois. Il suffira de dire à M. Mercier, comme à tout autre témoin: Sur quoi fondez-vous votre opinion? Où sont vos preuves? Il sera bien embarrassé de répondre autrement que par des mensonges.»

Puis, citant Quesnay de Beaurepaire qui dit que la simple affirmation d'un témoin suffit pour envoyer un homme au bagne, M. Clémenceau ajoute:

«Pour bien montrer, d'ailleurs, que ce n'est pas là un acte de folie isolé, voici M. le général Bailloud, de la maison militaire de M. le président Loubet, qui nous apprend que si Mercier, Boisdeffre, Gonse, Henry, Esterhazy n'ont pu qu'affirmer la culpabilité de Dreyfus sans en fournir des preuves, c'est qu'il s'agit de «preuves que les juges civils ne peuvent pas comprendre. Mais entre militaires, on se comprend...» Et je puis apprendre à ceux qui rapportent ce propos incomplet que M. le général Bailloud a ajouté: Mercier dira: «Sur mon honneur de soldat, je jure que Dreyfus est coupable», et là-dessus, tous les soldats condamneront.

Avec tes «deux justices», Ravary, ce serait donc toi qui aurais dit le dernier mot de cette affaire! Eh bien, non. Je crois bien qu'après ce «dernier mot», il y en aurait encore un autre à dire. J'en suis même certain.»

L'ARRIVÉE DE DREYFUS.

Dreyfus est arrivé à Rennes samedi matin à 6 heures.

De Rennes, où M. Viguié, directeur de la sûreté générale, s'était rendu vendredi, ce fonctionnaire alla à Quiberon. Un stationnaire se porta à la rencontre du «Sfax», signalé au large, et une de ses baleinières put, en dépit de l'état de la mer, aborder le navire et emmener Dreyfus, qui fut remis à M. Viguié, lequel attendait à la côte avec une compagnie sous les armes. Un train les transporta à Bruz, station située à 12 kilomètres de Rennes. A Bruz, le capitaine Dreyfus est monté dans un landau, en compagnie du préfet d'Ile-et-Vilaine, de M. Viguié et d'un agent.

La voiture est entrée à Rennes par le passage Rabelais où 25 gendarmes attendaient. Dix gendarmes sont montés dans une tapissière qui a suivi la voiture jusqu'à la prison militaire; les autres gendarmes faisaient cortège. Un très grand nombre de curieux, parmi lesquels beaucoup de journalistes, assistaient à l'arrivée du cortège. Aucun cri n'a été poussé. Il n'y a eu aucune manifestation ni incident d'aucune sorte.

Soudan

On télégraphie du Caire au «Daily Mail» que 20 émirs, 1000 hommes et 2000 femmes ont abandonné le khalifat et se sont soumis aux autorités d'Omdurman.

NOUVELLES SUISSES

Chambres fédérales. — Après une courte séance, samedi, les deux Chambres ont clos leur session.

Encore les 200 millions. — Du «Nouvelliste vaudois»:

«S'il faut en croire le correspondant bernois de la «Gazette», la raison du taux de 3 1/2 % pour l'emprunt fédéral de 200 millions serait le désir de ne pas porter préjudice aux banques cantonales du consortium du Simplon embarrassées par l'échec de leur opération. Cet échec aurait été plus sensible qu'on ne l'a dit. Le public aurait laissé pour compte aux banques une grosse part de leur titres. Ces dernières ayant peine à s'alléger, leur situation fût devenue critique si la Confédération avait émis à côté du type 3 1/2 % qu'elles ont à placer un type 4 %. Elles souffrent déjà de l'emprunt de 15 millions 3 1/2 % de la Banque cantonale bernoise émis au cours de 96 %; que serait-ce si à cette concurrence s'ajoutait celle d'un emprunt fédéral au 4 %!

Tels auraient été les motifs de la fâcheuse résolution du Conseil fédéral et des Chambres fédérales.

S'il en est ainsi, nous aurions une illustration nouvelle de cette vérité qu'une faute en engendre toujours d'autres.

Le Conseil fédéral a lancé les banques cantonales dans une entreprise politique. Comme tout établissement financier, dans des cas pareils, ces banques s'en trouvent mal. Le Conseil fédéral, auteur principal de cette situation, ayant par là même assumé vis-à-vis des banques une responsabilité morale, est contraint, s'il ne veut empirer leur position, d'adopter pour les opérations du rachat une politique économique qu'il a expressément réprouvée. Il ne voulait pas d'un emprunt extérieur; il le jugeait dommageable pour la Confédération; il n'en est pas moins obligé de s'y soumettre, sous peine de nuire à qui l'a servi.»

Bâtiments administratifs.— La «Nouvelle Gazette de Zurich» montre comment il se fait que, sans un luxe architectural exagéré, les constructions fédérales coûtent si cher. Ceci à propos de l'Hôtel des Postes de Berne de 5 millions, sur le devis duquel M. Zweifel a prétendu au Conseil des Etats qu'on pourrait épargner un million:

«Au rez-de-chaussée haut de 7 mètres, les plans comportent, pour les trois bureaux de l'administrateur du matériel, du secrétaire et du contrôleur des mandats une superficie de 85 mètres carrés, soit, en moyenne, 29 mètres carrés par bureau.

Ces trois fonctionnaires occupent donc, à eux seuls, un cube de 609 mètres, alors qu'une famille bourgeoise de cinq personnes se loge, convenablement, dans un logis de 200 m² de superficie et 3 mètres de haut, dont il faut déduire 30 pour cent pour cuisine, dépendances et corridors. Il reste alors 420 m³ pour une famille de cinq personnes contre 609 m³ pour trois fonctonnaires et leurs papiers.

Le directeur général des postes, l'inspecteur général, l'inspecteur des courses et son adjoint occupent, avec deux antichambres, 215 m², dont 96 m² pour les deux premiers seulement, soit pour le premier 47 m² et pour le second 49 m².

Et ainsi de suite, à travers toute la maison...»

CANTON DE NEUCHATEL

Géographie. — La Société neuchâteloise de géographie aura son assemblée générale d'été le 13 juillet à Couvet.

A l'ordre du jour figurent plusieurs travaux intéressants: «La mer Rouge et ses ports», par M. Victor Buchs, industriel à la Sainte-Appoline, près Fribourg. «Le Mayumbe et le district des cataractes», avec présentation d'objets ethnographiques, par M. Arnold Comtesse, agent de première classe de l'Etat indépendant du Congo. «Le Kamerun», avec présentation d'objets ethnographiques, par M. François Chappuis, missionnaire à Mangamba. Enfin, les graphiques qui figurent à l'Exposition de Paris seront également présentés à l'assemblée.

Service du contrôle des communes. — Les versements faits au Fonds de réserve et de secours institué par la loi sur les communes se sont élevés, pendant le second semestre de l'exercice 1898, à la somme de 6,050 fr.

La fortune de ce fonds s'élève actuellement à environ 170,000 fr.

Gorgier. — On nous écrit de cette localité:

Notre village, qui était jusqu'à ce jour d'un accès pénible aux piétons venant de la gare et impossible aux chars quelque peu chargés, vient d'être doté d'une nouvelle route, grâce à l'initiative et aux démarches de notre Conseil communal. *Cette route, construite sous la* haute direction de M. F. Soguel, a un tracé large et pratique, est solidement construite et a une pente très douce. Elle sera terminée sous peu. Notre pittoresque localité ne pourra qu'y gagner à tous points de vue. Aussi pouvons-nous remercier chaleureusement les promoteurs et l'auteur de cette belle et nécessaire amélioration. VERITAS.

Ponts. — On écrit au «National» touchant l'activité de la Société d'embellissement des Ponts-de-Martel, fondée il y a deux ans:

Les premiers regards de la société se sont dirigés sur la Pouëtte-Combe. Il est peu de vos lecteurs qui connaissent ce site, qui même en aient entendu le nom; et, cependant, il est impossible, en arrivant aux Ponts par le régional ou les routes de la vallée, de ne pas voir l'entrée de la Pouëtte-Combe; elle a l'apparence d'une carrière, à quelques pas au nord du bas du village.

C'est là le commencement d'un ravin connu seulement de la gent écolière et des intrépides amateurs d'excursions pittoresques. Les gens prudents n'y allaient pas, les étrangers encore moins. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi; la Pouëtte-Combe ne mérite plus son nom, elle est devenue une attraction. En effet, la société d'embellissement y a fait construire un sentier qui vient d'être ouvert à la circulation; on peut en toute sécurité parcourir la gorge et jouir du spectacle varié qu'elle présente. Elle est actuellement la promenade favorite des Ponliers, et nombre de sociétés du dehors l'ont choisie comme but de course.

CHRONIQUE LOCALE

Académie. — La faculté des lettres a décerné à M. Marcel Godet, de Neuchâtel, le grade de licencié en lettres.

Sociétés allemandes de secours. — L'assemblée générale des sociétés allemandes de secours en Suisse a eu lieu hier dimanche, à midi et demi, à l'hôtel Bellevue. Quatorze sociétés y étaient représentées par 40 délégués.

Les comptes accusaient une dépense totale de 81,145 fr., dont environ 10,000 francs employés au rapatriement d'Allemands en passage et environ 72,000 fr. en secours à des familles allemandes en Suisse.

L'ambassadeur d'Allemagne à Berne, M. de Bülow, présent à la réunion, a été nommé président d'honneur du «Central-Verein».

La séance administrative a été suivie d'un banquet de 120 couverts auquel prirent part les délégués et les membres de la société de Neuchâtel, ainsi que plusieurs d'autres villes suisses.

Le toast à l'empereur allemand a été porté par M. de Bülow, après quoi l'assemblée vota l'envoi d'un télégramme à Sa Majesté. La société de Neuchâtel, qui célébrait son jubilé de 25 années d'existence, a été félicitée par divers orateurs. M. le Dr Domeier, professeur à l'Académie, a porté le toast à la Suisse.

Bains du Crêt. — Jeudi soir, entre 6 et 7 heures, un baigneur pris d'une crampe allait se noyer lorsque le garde-bains, sautant tout vêtu à l'eau, réussit à le sauver de la mort.

Sur le lac. — *Samedi soir, vers 7 h.*, un bateau à voile monté par trois jeunes gens a chaviré à quelques mètres du port. Des pêcheurs purent heureusement retirer à temps les trois imprudents. On voit qu'il y a quelque danger à confier des bateaux à voile à des novices, surtout lorsque, comme samedi soir, le vent est assez fort.

EN 20 JOURS
GUÉRISON RADICALE DE l'Anémie
Par L'ÉLIXIR DE St-VINCENT-DE-PAUL
Le Seul autorisé spécialement.
Pour Renseignements, s'adresser chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, Paris.
GUINET, Pharmacien-Chimiste, 1, Passage Saulnier, Paris.
Dépôt à NEUCHATEL. Pharmacie A. Dardel
Dans toutes Phies. — Brochure France sur demande.
H 3471 X

Commission scolaire. — Dans sa séance du 30 juin, la Commission a pris les décicions suivantes :

1. Elle a fixé définitivement au vendredi 14 juillet la fête de la jeunesse. Les vacances commenceront le lendemain et la rentrée générale des classes primaires, secondaires et latines aura lieu le mardi 29 août.

2. Sur les propositions du comité de la fête de la jeunesse, elle a adopté dans ses grandes lignes le programme de la cérémonie du matin et des réjouissances de l'après-midi. Le programme détaillé sera publié ultérieurement.

3. Conformément à un préavis unanime du bureau, la commission s'est prononcée sans opposition pour le maintien de l'année scolaire actuelle s'ouvrant et se clôturant en avril. Toutefois, le bureau a été chargé d'étudier les améliorations qui pourraient être apportées à l'organisation des deux classes actuelles de raccordement entre les écoles secondaires et latines et le Gymnase cantonal.

DERNIÈRES NOUVELLES

Berne, 1er juillet.

Samedi après midi a eu lieu à l'église française l'assemblée générale du corps enseignant bernois. Elle comptait 850 participants, dont 200 institutrices. Elle a approuvé, par toutes les voix contre celles des 58 jurassiens présents, les résolutions suivantes:

1. L'assemblée se déclare d'accord en tous points avec les déclarations de l'auteur de la motion Wyss, suivant laquelle les punitions corporelles ne doivent être appliquées qu'à titre de moyen disciplinaire extraordinaire;

2. Elle proteste énergiquement contre la manière d'agir de la direction de l'instruction publique à l'égard du corps enseignant bernois;

3. Elle déclare que les relations entre la direction de l'instruction publique et le corps enseignant sont tellement troublées qu'une action commune pour la bonne marche de l'école est sérieusement compromise.

Elle laisse aux autorités et au peuple bernois le soin d'apprécier la portée de cet état de choses.

— Le colonel de Crousaz, instructeur d'arrondissement de la IIIme division, est mort ce matin à 11 heures, à l'âge de 60 ans, des suites d'une opération.

Le décès a été porté à la connaissance du corps d'officiers d'infanterie. Les honneurs militaires seront rendus le 4 juillet, à 9 h. $^3/_4$ du matin, à l'hôpital du Salem, d'où le corps sera conduit à la gare de Berne. L'enterrement aura lieu à Lausanne.

Bâle, 1er juillet.

Le Conseil d'Etat se fera représenter à une conférence intercantonale convoquée par le Conseil d'Etat de Soleure, pour discuter la création d'un nouveau train express Olten-Soleure-Neuchâtel et Genève.

Zurich, 1er juillet.

La réunion d'arbitrage, convoquée cette après midi sur l'initiative du Conseil municipal, pour s'occuper de la grève des tailleurs de pierres, n'a donné aucun résultat.

— Voici le résultat des régates à rames, qui ont eu lieu samedi sur le lac de Zurich:

1re série, péniches à 4 rameurs (2000 mètres) : 1. Nordischer Ruderclub ; 2. Aviron romand; 3. Polytechnischer Ruderclub; 4. Anglo Americanclub.

2me série, yoles de mer à deux rameurs (2000 m.) : 1. Aviron romand; 2. Association allemande des rameurs.

3me série, canots à 4 rameurs (2000 mètres): 1. Polytechnischer Ruderclub; 2. Ungarischer Ruderclub; 3. Anglo Americanclub.

4me série, giggs (2000 m.): 1. Ungarischer Ruderclub; 2. Aviron romand.

5me série, sculler (1500 m.): 1. Aviron romand; 2. Polytechnischer Ruderclub.

6me série, outtriggers à deux rameurs (2000 m.): 1. Polytechnischer Ruderclub.

7me série, skiffs (2000 m.): 1. Nordischer Ruderclub; 2. Anglo Americanclub.

Genève, 1er juillet.

Il y a quelques jours, un jeune homme fort bien mis et appartenant à une honorable famille de Marseille, arrivait à Genève, et descendait dans un hôtel sous le nom de Charles-F. de Sott. Les dépenses considérables auxquelles il se livrait ne tardèrent pas à mettre en éveil les agents de sûreté Magnin et Deschamps, qui, un jour, l'invitèrent à produire ses papiers de légitimation. L'inconnu exhiba alors un livret de service militaire français et diverses autres pièces, au nom de Charles-Antoine Flour. Peu convaincus, les deux agents conduisirent S. devant le commissaire de police Aubert, qui lui fit subir un long interrogatoire au cours duquel le brillant étranger finit par avouer se nommer Jules Bon., être de nationalité française et employé chez son père, propriétaire d'une grande maison de commerce, à Marseille, d'où il serait parti, il y a quelques semaines, en emportant 2,500 fr., ainsi que les papiers — trouvés en sa posession — d'un de ses camarades, M. Charles Flour.

Persuadé que cet individu ne lui disait pas toute la vérité, M. Aubert avisa télégraphiquement de ces faits la police de Marseille, qui lui répondit que Jules Bon. était recherché pour des détournements s'élevant à 100,000 francs commis au préjudice de son père, qu'il était sous mandat d'arrêt et que les autorités françaises demandaient son extradition.

Rennes, 1er juillet.

C'est un capitaine de gendarmerie en civil et deux gendarmes qui ont pris place dans le landau qui a conduit Dreyfus de Rabelais à la prison. Le préfet d'Ile-et-Vilaine et M. Viguié, directeur de la Sûreté générale, suivaient dans la deuxième voiture.

— Mme Dreyfus a été autorisée ce matin, à 8 h. $^1/_2$, à pénétrer dans la cellule de son mari. Elle était accompagnée de Mme Havet, femme du membre de l'Institut de ce nom. L'entrevue a été très touchante. Il est impossible de rendre la scène attendrissante qui s'est produite entre les deux époux.

L'arrivée de Mme Dreyfus avait passé inaperçue. Des gendarmes avaient été mis en faction autour de la maison, mais cette mesure semble avoir été inutile, car aucun incident ne s'est produit.

Paris, 1er juillet.

On télégraphie de Rennes au «Temps» que Mme Dreyfus est sortie de la prison militaire dans un état de profond abattement. Elle a trouvé son mari très vieilli; sa barbe et ses cheveux ont blanchi, son corps est voûté. Le capitaine ne sait rien de tous les événements qui se sont déroulés au cours de ces deux dernières années.

Le capitaine de gendarmerie, qui assistait par ordre à l'entrevue, s'est montré d'une courtoisie parfaite, et se tenait discrètement à part.

— La santé de M. Victor Cherbuliez inspire de sérieuses inquiétudes. M. Cherbuliez est actuellement à Sassy-sur-Marne, près de Château-Thierry, où son fils exerçait la médecine et mourut récemment.

M. Lippmann, professeur à la Sorbonne, gendre de M. Cherbuliez, a été mandé ce matin auprès de son beau-père.

Bruxelles, 1er juillet.

La soirée a été calme.

— Un grand meeting a eu lieu dans la Maison du peuple. Quelques députés socialistes se sont félicités des sentiments conciliateurs de M. Vandenpeereboom et ont engagé la population à lutter calmement jusqu'à l'ajournement du projet électoral.

A l'issue du meeting, un grand cortège, qui était composé de socialistes précédés de leurs députés, a parcouru les rues en chantant. Il a acclamé le bourgmestre, qui a exhorté les manifestants au calme. Il a acclamé également les journaux libéraux et conspué les journaux conservateurs. Aucun incident sérieux ne s'est produit.

Bruxelles, 1er juillet.

Les bourgmestres de Bruxelles, de Gand, d'Anvers et de Liège, qui ont été reçus aujourd'hui par le roi, ont déclaré à ce dernier qu'ils ne pouvaient plus répondre de l'ordre, si le ministère ne retirait pas son projet électoral. Dans sa réponse, le roi s'est retranché derrière son rôle constitutionnel.

La Haye, 1er juillet.

La sous-commission de la conférence de Bruxelles a adopté en deuxième lecture, avec quelques légères modifications, tous les articles du nouveau projet sur les lois de la guerre. Le projet viendra devant la commission plénière la semaine prochaine.

Londres, 1er juillet.

Dans un discours prononcé au club libéral, sir H. Campbell-Bannermann, parlant de la question sud-africaine, a répété qu'il ne voit absolument rien qui puisse justifier un recours aux armes ou des préparatifs militaires.

Barcelone, 1er juillet.

A Badalina, à l'ouverture de la séance du conseil municipal, la foule a tiré des coups de feu sur les conseillers. Trois ont été tués et neuf blessés.

Lausanne, 2 juillet.

La fièvre aphteuse sévit cruellement sur les alpages du Jura. Une communication officielle fixe à 1515 le nombre des bêtes malades ou contaminées du 15 au 30 juin sur 114 alpages appartenant à 5 communes.

Vevey, 2 juillet.

Dimanche matin, à 6 heures, au moment de son arrivée en gare, le train venant de Lausanne a coupé en deux et tué sur le coup le facteur Grand, qu'un mouvement du cheval du fourgon postal avait jeté sur la voie.

Bienne, 2 juillet.

Le premier tir fédéral au flobert, qui a lieu à Bienne du 2 au 9 juillet, a été ouvert aujourd'hui. Ce matin, la bannière de la Société de tir au flobert de la ville de Bienne a été inaugurée, et un cortège, très contrarié par la pluie, s'est organisé sur la place de la Gare et a traversé la ville aux sons de trois corps de musique, pour se rendre à l'emplacement du tir, situé sur la route de Boujean. Le tir a été ouvert à 1 heure de l'après-midi ; il a été assez animé.

Aarberg, 2 juillet.

Samedi dernier, à six heures du soir, une habitation, composée d'un double corps de bâtiment et couverte en chaume, a été réduite en cendres, à Kerzers. Le sinistre est dû à des enfants imprudents.

Bâle, 2 juillet.

Le projet pour le pont sur le Rhin, présenté par le gouvernement, a été adopté par 3016 oui contre 2169 non.

Zurzach, 2 juillet.

Pendant un exercice de tir à Vitznau, un cibarre, nommé Husner, a été atteint mortellement par une balle.

Paris, 2 juillet.

Les journaux donnent des informations sur l'impression qu'a produite sur Mme Dreyfus l'entrevue de samedi avec son mari. Suivant certains journaux, Dreyfus serait resté comme hébété; des sons inarticulés s'échappaient de sa bouche; il paraissait ne rien comprendre et ignorait tout ce qui s'était passé à son sujet. Cette première entrevue n'aurait été qu'un long sanglot.

Une nouvelle entrevue aurait en revanche produit une meilleure impression sur Mme Dreyfus, qui aurait trouvé son mari dans un état physique et moral plus satisfaisant.

La fin de la journée a été absolument calme à Rennes. Il n'y a eu ni incidents ni manifestations. Le commandant Carrière verra Dreyfus aujourd'hui dimanche.

— Dimanche après midi a eu lieu dans un restaurant de St-Cloud, un punch offert à M. Déroulède par les témoins de son procès. M. François Coppée présidait.

M. Déroulède a prononcé un discours, dans lequel il a dit qu'il croit toujours à la culpabilité de Dreyfus, mais que si le conseil de guerre reconnaît son innocence, il s'inclinera. M. Déroulède a fait ensuite le procès du régime parlementaire.

— Le procès Zola est inscrit au rôle de la cour d'assises de Versailles pour le 11 juillet. On considère toutefois comme probable qu'il sera renvoyé à une session ultérieure.

— M. P. Baudin, ministre des travaux publics, est allé dans le Puy-de-Dome assister à l'inauguration du chemin de fer du Mont-Dore, accompagné des sénateurs et députés du département.

Dans le banquet qui lui a été offert, M. Baudin a prononcé un discours, disant que le gouvernement actuel est un gouvernement d'union, qui prétend représenter toutes les fractions du parti républicain, au moment où chacune d'elle doit prendre sa part de responsabilité dans la direction à donner à la politique.

Paris, 2 juillet.

M. Victor Cherbuliez, membre de l'Académie, est mort.

Brest, 2 juillet.

Le « Sfax » est arrivé samedi, dans la soirée, à Brest. Personne n'a été autorisé à monter à bord. L'équipage n'est pas descendu à terre, le soir.

L'amiral Barrera a déclaré à des journalistes que la traversée du « Sfax » a eu lieu sans incident. Rien de particulier ne s'est produit à bord. Dreyfus occupait une cabine d'officier. Il était en bonne santé au moment du débarquement.

Le « Sfax » est parti de Cayenne le 10 juin, il a fait relâche au cap Saint-Vincent le 18, pour faire du charbon. Il y reçut des ordres du gouvernement, lui prescrivant de débarquer Dreyfus à Quiberon, le 30 juin.

Les officiers du « Sfax » ont dit qu'en quittant l'île du Diable, Dreyfus paraissait las et fatigué, mais son séjour à bord du «Sfax» a amélioré son état; il n'a pas été malade pendant la traversée. Dreyfus était considéré comme un officier aux arrêts; personne ne lui parlait. Cependant le second du « Sfax », qui a eu quelques rapports verbaux avec lui, croit qu'il a très grande confiance dans l'issue de son procès.

Rennes, 2 juillet.

Dreyfus est soumis au régime des prévenus; il est autorisé à faire venir ses repas de la cantine de l'artillerie; il peut se promener plusieurs heures dans une petite cour.

Une dizaine de personnes, parmi lesquelles quatre frères de Dreyfus, sont arrivés de Paris chez Mme Dreyfus. Les abords de la prison sont presque déserts.

Bruxelles, 2 juillet.

Le roi a eu hier une longue entrevue avec M. Vandenpeereboom.

Le « Petit Bleu » annonce que le roi songerait à dissoudre la Chambre, si les partis n'arrivaient pas à un accord au sujet du projet électoral.

Liège, 2 juillet.

Une manifestation a eu lieu contre le projet électoral. Plusieurs gardes civiques y ont pris part. Il n'y a pas eu de désordres.

Une autre manifestation a eu lieu à Alost, au cours de laquelle plusieurs arrestations ont été opérées.

Anvers, 2 juillet.

Les groupes libéraux, progressistes et socialistes avaient organisé samedi soir une démonstration. Un cortège a traversé la ville, précédé des drapeaux des différents partis, a poussé des huées devant les cercles catholiques et fait une ovation au bourgmestre. Les manifestants ont tenu en plein air trois meetings dans lesquels les orateurs ont prêché la résistance au projet de loi électorale, ajoutant qu'il ne fallait pas désarmer avant de connaître exactement les propositions de M. Vandenpeereboom.

Madrid, 2 juillet.

Des désordres se sont produits à Valence et ont duré toute la journée. Les émeutiers ont empêché la circulation des tramways et construit deux barricades que la troupe a enlevées après un feu très vif.

Samedi soir, les émeutiers ont attaqué un couvent; ils ont été repoussés par la troupe et ont eu plusieurs blessés. Un grand nombre d'arrestations ont été opérées; on ignore s'il y a des morts. Les points principaux de la ville sont occupés militairement. Les généraux examinent la situation.

Madrid, 2 juillet.

Le ministre de la guerre serait disposé à réduire le chiffre de l'armée active proposé dans le budget.

Barcelone, 2 juillet.

Les troubles signalés hier à Badalona sont dus à des circonstances purement locales. Ils se sont produits à l'occasion de la prise de possession de la maison de ville par des conseillers municipaux nouvellement nommés. Un des morts est un employé municipal. Il y a eu trente blessés.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la *Feuille d'Avis*)

Berne, 3 juillet.

La cantine de la fête fédérale de chant a été ouverte dimanche au public.

Les sociétés de chant de la ville y ont donné l'après midi et le soir des concerts d'essai.

L'acoustique est excellente.

Berne, 3 juillet.

Le peuple bernois a voté par 21,001 voix contre 9,354, l'emprunt de 15 millions de la banque cantonale; 25 % des électeurs ont pris part au vote.

Sonceboz, 3 juillet.

L'Association cantonale bernoise des avocats a tenu samedi son assemblée générale à Sonceboz. La principale question traitée a été celle de l'instruction pratique des candidats juristes.

Tout le monde était d'accord que le stage d'une année dans une étude, prescrit actuellement avant l'examen d'état, est sans grande valeur. Mais les opinions diffèrent en ce qui concerne le moyen de remédier à cet état de choses.

Le rapporteur, M. Stoos, se déclare en principe, pour le système français, qui renvoye le stage jusqu'après l'examen, mais il croit que de grosses difficultés s'opposeraient à l'introduction de ce système, aussi recommande-t-il seulement de rendre le stage, comme il est aujourd'hui, plus utile, en permettant au candidat de paraître devant le juge, dans certains cas délimités.

Après une discussion animée, l'assemblée a décidé de présenter une requête au gouvernement, pour attirer son attention sur ce défaut-là, et pour lui demander son aide.

L'assemblée a discuté, en deuxième ligne, la question de la revision de l'organisation des tribunaux et de la procédure civile.

M. Petzolt, dans son rapport, s'est arrêté, pour les lignes essentielles, aux propositions de M. Moser, juge à la cour d'appel (1878), et de M. l'avocat Müller, le président actuel de la Confédération (1883).

Le but auquel tendent ses propositions est de créer une procédure plus rapide et moins coûteuse, dans laquelle l'usage abondant des paperasses soit remplacé en grande partie par des tractations directes et orales, par devant le juge compétent. Ce mode de procéder impliquerait la création de tribunaux de districts, qui connaîtraient d'une grande partie des affaires qui sont maintenant de la compétence des cours d'appel.

L'assemblée s'est déclarée d'accord avec les propositions du rapporteur, et, dans une réunion qui aura lieu plus tard, elle approuvera la requête motivée qui devra être adressée au gouvernement.

Altorf, 3 juillet.

Dimanche a eu lieu avec un plein succès la première représentation de la pièce populaire « Guillaume Tell ».

Les places n'étaient pas toutes occupées, mais les assistants se montraient enchantés. Chaque scène a été soulignée d'applaudissements nourris. Il est probable qu'une nouvelle représentation aura lieu dimanche prochain.

La Sarraz, 3 juillet.

En remplacement de M. le conseiller national Adrien Thélin, appelé au Conseil d'Etat, le cercle de La Sarraz a élu député au Grand Conseil, par 292 voix contre 485, M. le major Alexis Bonjean, commandant du bataillon 101 de landwehr.

Rennes, 3 juillet.

Me Demange et Me Labori, ainsi que M. Mathieu Dreyfus et sa femme sont arrivés dimanche soir. La tranquillité est complète.

Londres, 3 juillet.

Il y a eu à Winslow une collision entre un train de marchandises et un de voyageurs. Une cinquantaine de wagons ont été brisés; il y a plusieurs blessés.

Valence, 3 juillet.

Une nouvelle manifestation a eu lieu dimanche. La gendarmerie a été lapidée par la foule. Le bruit court qu'un capitaine de gendarmerie a été blessé.

Barcelone, 3 juillet.

A l'issue d'un meeting en faveur de la revision du procès de Monjuich, une démonstration a eu lieu contre un couvent de jésuites. La gendarmerie a été reçue à coups de pierres, elle a chargé et il y a eu plusieurs blessés.

Monsieur Georges Tauxe a la douleur d'annoncer à ses parents, amis et connaissances, la perte cruelle qu'il vient de faire en la personne de sa chère épouse,

Madame Sophie-Louise-Cécile TAUXE
née MASSON,

décédée le 2 juillet 1899, après une longue et pénible maladie, dans sa 43me année.

L'Eternel est ma lumière et ma délivrance, de qui aurais-je peur ?

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 4 courant, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire : rue du Pommier 6.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 6698

Madame et Monsieur R. Urech-Cugnier et leurs enfants, Madame et Monsieur J. Wuithier, pasteur, à Noiraigue, et leurs enfants, Mademoiselle Mathilde Lambelet, Madame et Monsieur Adolphe Rychner-Lambelet et leurs enfants, Madame et Monsieur Fritz Clerc-Lambelet et leurs enfants, Madame veuve Alfred Rodieux-Lambelet et ses enfants, à Lausanne, Monsieur et Madame Louis Cugnier, à Genève, Madame Humbert-Prince, à Bienne, les familles Lambelet, aux Verrières et à Neuchâtel, Michaud, à Bôle, Robert, à la Chaux-de-Fonds, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame
Joséphine CUGNIER née LAMBELET,

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, nièce et parente, que Dieu a rappelée à Lui ce matin à 8 heures, dans sa 55me année, après une longue et pénible maladie.

Neuchâtel, le 2 juillet 1899.

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. II Timothée IV, 7.

L'enterrement aura lieu mardi 4 courant, à l'heure qui sera indiquée ultérieurement par la *Feuille d'avis*.

Domicile mortuaire : Place Purry no 4 (Mont-Blanc).

On ne reçoit pas.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 6699

Madame Marie Suter-Imhoff et ses enfants. Marthe, Ernest et Sarah, les familles Widmer et Steiner, à Peseux, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur cher époux, père, oncle et cousin,

Monsieur Jacob SUTER,

survenue samedi 1er juillet 1899, à 9 heures du soir, après une courte maladie.

Veillez et priez.

L'ensevelissement aura lieu mardi 4 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Comba-Borel 2.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 6700

Messieurs les membres de la Société de Prévoyance sont informés du décès de leur collègue,

Monsieur Jacob SUTER,

et priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu mardi 4 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : Comba-Borel 2.

6704 **LE COMITÉ.**

Monsieur et Madame Jules Dubois-Badoux et leurs enfants, à Colombier, Madame veuve Badoux et son fils Adrien, à Colombier, Madame veuve Barbier-Badoux, Monsieur Edouard Badoux et ses enfants, à Genève; Monsieur et Madame Guinand-Badoux et leurs enfants, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Edouard Dubois-Favre et leurs enfants, Monsieur et Madame Charles Dubois-Bornoz, Monsieur Alfred Dubois et ses enfants, à Colombier, Monsieur Alphonse Cundet et ses enfants, à Lausanne, Monsieur et Madame Gustave Dubois-Aubert, à Colombier, Mademoiselle Henriette Dubois, à Bevaix, ainsi que les familles Dubois, à Bevaix, Môtiers et Colombier, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du départ pour le ciel de leur chère fille, sœur, petite-fille, nièce, cousine et parente,

Olga-Germaine DUBOIS,

décédée aujourd'hui 1er juillet, à 8 heures et demie du soir, après une courte maladie, à l'âge de 3 ans 3 mois.

Colombier, le 1er juillet 1899.

L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a ôté, que le nom de l'Eternel soit béni. Job. I, 21,

L'ensevelissement aura lieu à Colombier, mardi 4 juillet, à 1 heure après midi. 6703

Domicile mortuaire : rue de la Société.

Ceux de nos abonnés qui prennent leur journal au bureau sont priés de retirer jusqu'à JEUDI SOIR 6 JUILLET leur quittance d'abonnement pour le 2me semestre. Faute de quoi, le montant serait prélevé par remboursement postal.

AVIS TARDIFS

PERDU

samedi 1er juillet, à midi, de Comba-Borel à la Gare, par le faubourg des Sablons, une montre de dame avec sa chaîne. La personne qui l'a trouvée est priée de la rapporter Comba-Borel 2, au 1er. 6691

IMPR. WOLFRATH & SPERLÉ